

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 58 (1907)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Chronique forestière

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Un cas de floraison précoce sur le mélèze.

On conçoit que les arbres exotiques encore incomplètement acclimatés chez nous puissent se laisser tromper en quelque sorte par le temps. Ainsi, qu'un arbre du midi du Japon, implanté dans notre pays se fût laissé aller, sous l'influence du merveilleux automne 1906, à pousser de nouvelles feuilles, le fait n'eût pas été trop surprenant.

Nous avons plus de peine, par contre, à nous expliquer qu'un arbre indigène ait pu céder à une pareille tentation. Et c'est pourtant ce qui est arrivé avec un mélèze croissant en forêt, vers 600 m d'altitude, au-dessus de Veytaux près Montreux. C'est le garde de triage L. Ræmy qui nous y a rendu attentif.

A la recherche d'arbres de Noël, vers la fin de décembre 1906, il s'aperçut que ce jeune mélèze (diamètre 10 cm; hauteur 8 m) était garni d'une seconde poussée d'aiguilles sur toute la hauteur de la cime. Nous n'avons pu vérifier le fait qu'au commencement de mars de cette année; à ce moment, il était encore feuillé. L'éclosion des aiguilles a eu lieu irrégulièrement; comme au premier feuillage du printemps, il n'y a que des feuilles fasciculées; les feuilles solitaires et les pousses manquent. D'autre part, à côté de rameaux courts (*Kurztriebe*) parfaitement feuillés, il en est sur lesquels l'éclosion des aiguilles n'a pas pu commencer. Les aiguilles sont naturellement de longueur réduite; les plus longues atteignent 14 mm.

Ce cas est-il fréquent, l'a-t-on observé ailleurs? Nous l'ignorons. Peut-être ces quelques lignes engageront-elles les observateurs de faits analogues à en faire part au Journal. Nous nous proposons, en tout cas, d'étudier comment se comportera par la suite l'arbre qui vient d'être cité.

H. Bx.



## Chronique forestière.

### Confédération.

**Organisation de l'Inspection fédérale des forêts.** Si les journaux politiques sont bien renseignés, le Conseil fédéral déposera sous peu un projet de réorganisation du Département de l'Intérieur. Ce projet serait soumis aux Chambres dans la session de juin. Parmi les services à réorganiser, se trouverait celui des Forêts.

En admettant le bien-fondé des renseignements donnés par les journaux, la réorganisation de l'Inspection fédérale des forêts ne se fera cependant pas du jour au lendemain. Le projet une fois déposé, les Chambres auront d'abord à trancher la question de priorité; puis, la Commission une fois nommée, elle ne pourra rapporter que dans la session suivante, très probablement celle de décembre.

Nous examinerons dans notre prochain numéro, le point qui nous intéresse plus particulièrement : l'organisation du service fédéral des forêts.

**Rédaction du „Praktische Forstwirt“.** M. Wanger, le nouvel inspecteur des forêts du canton d'Argovie, est chargé de la rédaction du „Praktische Forstwirt“.

Ce périodique entre actuellement dans sa 42<sup>me</sup> année. Fondé en 1861 par Walo de Greyerz, il cessa de paraître de 1867 à 1875, époque à laquelle „quelques forestiers suisses“ le prirent de nouveau en mains. Plus tard, ce fut le tour de Rinicker et, en 1888, de Baldinger, qui en conserva la rédaction jusqu'au moment de sa mort.

### Cantons.

**Zurich.** La loi forestière cantonale passe, enfin, par une nouvelle phase : le Grand Conseil la discute en ce moment et tout fait prévoir une heureuse solution de cette question, pendante depuis si longtemps.

La création de 6 arrondissements (au lieu de 4 et 2 adjoints) n'a rencontré, pour ainsi dire, pas d'opposition.

**Unterwald-le-Haut.** M. von Greyerz, adjoint à l'inspection cantonale des forêts, passe, au même titre, à l'inspection de l'arrondissement de Meiringen (Berne). Il est remplacé à Sarnen par M. A. Schwyter, de Frauenfeld, expert forestier.

**Argovie.** M. *Rudolf Heusler*, inspecteur forestier d'arrondissement, vient de mourir à Lenzbourg, après une très courte maladie. Le défunt était bien connu des forestiers : sa gaieté, la rondeur de son caractère, en faisaient un des membres les plus vivants des réunions de la Société, dont il était, du reste, l'un des plus fidèles participants. Tous gardent de lui le meilleur souvenir.

M. Charles Keser, expert forestier, est nommé adjoint de l'inspection cantonale des forêts, à Aarau.

**Thurgovie.** Le projet de loi forestière, qui sera discuté dans le courant de l'année, divise le canton en 3 arrondissements (jusqu'ici, 1 inspecteur et 1 adjoint) dont l'un serait géré directement par l'inspecteur cantonal des forêts. La création des sous-forestiers, dont il était question à l'origine, sera probablement abandonnée, étant donné la vive opposition qu'elle rencontre un peu partout.

### Etranger.

**Allemagne.** M. le Prof. Dr Charles Gayer, membre d'honneur de notre Société, est mort à Munich le 1<sup>er</sup> mars écoulé, à l'âge de 85 ans. Gayer est sans doute un des savants dont s'honore le plus l'éco-

nomie forestière : ses ouvrages, „Waldbau“, et „Forstbenutzung“, sont devenus classiques ; ils font de leur auteur l'un des écrivains les plus connus et des plus populaires. D'autres plumes plus autorisées que la nôtre, ont dit ailleurs ce que la science doit au défunt. Qu'il nous soit cependant permis d'ajouter nos hommages à ceux qui, de toute part, affluent vers la tombe du vénérable savant.



## Mercuriale des bois.

Pour la classification voir notre numéro de janvier.

### Prix des bois en mars/avril 1907.

#### B. Bois façonnés, en forêt.

##### a) Résineux. Longs bois.

Vaud, Forêts domaniales, I<sup>er</sup> arrondissement, Bex.

(Par m<sup>3</sup>, sous écorce.)

La Chenaux (transport jusqu'à Aigle fr. 10) 5 m<sup>3</sup> mélèze, I<sup>re</sup> cl., fr. 40.

— *Observations.* Bois propre à échalas. Transport difficile.

##### b) Résineux. Billes.

Vaud, Forêts domaniales, I<sup>er</sup> arrondissement, Bex.

(Par m<sup>3</sup>, sous écorce.)

La Joux Brûlée (transport jusqu'à Aigle fr. 4.50) 172 m<sup>3</sup>, 1/2 épic. 1/2 sap. I<sup>re</sup> cl. a, fr. 23.

Vaud, Forêts communales, III<sup>e</sup> arrondissement, Vevey.

(Par m<sup>3</sup>, sous écorce.)

Commune des Planches. En Clerbage (à Montreux fr. 4) 236 m<sup>3</sup> sap. I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> cl. b fr. 22.05. — *Observations.* Bois de fortes dimensions, mais abattu au printemps 1906, grossier, a souffert du châblage. Commune de Châtelard-Montreux. Au Patellioud (à Montreux fr. 5) 96 m<sup>3</sup>, 3/10 épic. 7/10 sap. I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> cl. b, fr. 20 (1906 fr. 22). — *Observations.* Bois grossier, de très fortes dimensions, abattu au printemps 1906.

##### c) Feuillus. Plantes et Billes.

Vaud, Forêts domaniales, I<sup>er</sup> arrondissement, Bex.

(Par m<sup>3</sup>, sous écorce.)

Le Sentuis (transport jusqu'à Aigle fr. 6.50) 40 m<sup>3</sup> hêtre IV<sup>e</sup> cl. b fr. 23.90.